

SOCIETE NAUTIQUE DE LA TRINITE-SUR-MER

Optimist Promo – Optimist Départemental Dimanche 14 novembre 2021 La Trinité-sur-mer Société Nautique de la Trinité-sur-mer

1. REGLES

La régate sera régie par :

- les RIR,
- les RCV 2021/2024
- le présent avis de course, la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) Optimist Polyéthylène et Fibre.

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence F.F.Voile 2021 valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

• Optimist Promo : 10 €

Optimist Départemental : 10 €

4. PROGRAMME

4.1 Inscriptions: EN LIGNE UNIQUEMENT, PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

 $\label{liem:https://snt.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=112720\&511d38a5ff04f9ac3027b00c3f4055\\ \underline{a8=ef342f920e23b711ac4dd1dd15e6f1c8}$

Clôture des inscriptions : mercredi 10 novembre à minuit

Briefing entraîneur : 10h00Mise à disposition : 11h00

5. CLASSEMENT

5.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1_{er} 1 point, 2_{ème} 2 points, etc.... 6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

5.2 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

5.3 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

6. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

7. MARÉE

BM: 7h16PM: 14h03Coëf.: 56